

DIZIONARIO DI DIRITTO INTERNAZIONALE DEI CONFLITTI ARMATI ¹

Le général Pietro Verri, qui s'est déjà fait connaître au public de langue italienne par sa traduction en italien des Protocoles de 1977 et par de nombreux et importants ouvrages sur le droit international humanitaire, vient de faire paraître un dictionnaire de droit international des conflits armés.

Ce n'est pas un livre volumineux, mais il rendra certainement de très grands services. On y trouvera en peu de mots la définition précise, claire et nette, d'une multitude de mots d'usage constant dans le droit international humanitaire et dans quantité de documents (traités, déclarations, conventions, pactes, protocoles, articles de revues, ouvrages plus étendus). De la lettre A jusqu'à la lettre Z, d'abordage à zone sinistrée, de cité ouverte à volontariat, en passant par neutralité et représailles, c'est tout un panorama de mots qui évoquent pour le juriste des notions précises et qui sont mis ainsi à la compréhension de tous.

Voilà un livre qui se présente modestement, mais pour l'écrire son auteur a consulté une quantité impressionnante de documents originaux (la liste occupe sept pages de bibliographie) et il témoigne de la grande érudition dont l'auteur fait profiter ses lecteurs. Nous ne doutons pas que cet ouvrage, le premier de ce genre en langue italienne depuis 45 ans, sera extrêmement utile.

¹ Pietro Verri: *Dizionario di diritto internazionale dei conflitti armati*. Edizioni speciali della «Rassegna dell'Arma dei Carabinieri», Roma, 1984, 108 pages, en italien.